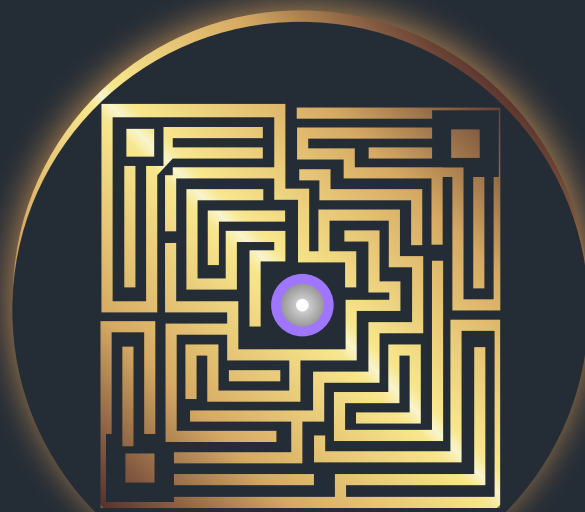


Conditions générales de vente



FAIRVIEW

Conseil en communication

Trouvez le bon canal, suivez le phare



## Conditions générales de vente

### 1 - Définition

Documents validé  
Les parties  
Anomalie, divergence, bug  
Spécification  
Développement ou Système  
Recette  
Lot ou phase  
Livrable  
Retenue  
Services  
Calendrier

### 2- Objet de ce document

### 3- Demande de modification des services

Demande du client  
Modification ou évolution du système  
Documents contractuels

### 4- Obligations

Obligations du client  
Obligation de moyen de Fairview Consulting

### 5- Usage des données du client

### 6- Modalités d'exécution des services

Compte-rendu de réunions et procès verbaux  
Calendrier  
Réunions, déplacements et interventions

### 7- Validation et livraison du système

Recette  
Modalités de validation  
Délais de validation

### 8- Modalités financières

Prix des services  
Paiement des prestations  
Modalités de règlement

### 9- Propriété, conformité et garanties

Garanties  
Propriété intellectuelle

### 10- Responsabilité

Généralités  
Contenus

### 11- Force majeure

### 12- Droits cédés

### 13- Généralités

Confidentialité  
Licence de programmes  
Relations entre les parties  
Cession, sous-traitance  
Promotion  
Nullité partielle  
Renonciation  
Assurances  
Tarifs  
Communication  
Loi applicable  
Respect des lois  
Tribunaux compétents  
Notre société

## 1. Définitions :

- Document(s) contractualisé(s) : Désigne l'ensemble des documents signés par le client et Fairview Consulting. Concerne également les documents dont tout ou partie est référencé dans un élément signés par les deux parties.

1.1 Document(s) validé(s) : Tout procès verbal envoyé par Fairview Consulting, n'ayant pas reçu de retour par le client sous 5 jours ouvrés (inclus) sera considéré comme validé ainsi que tous les éléments, points et/ou documents qu'il vise/concerne ou impacte.

1.2 Les parties : Désigne le client et Fairview consulting.

1.3 Anomalie, divergence ou « bug » : désigne un défaut ou une non conformité rapport à un point précis visé dans un document contractuel signé par chacune des parties concernée (spécifications, contrat, maquettes, PV, etc.). Pour être considéré comme tel, le défaut doit être reproductible et aboutir à un résultat différent de celui attendu. Cette qualification est exclue en cas de mauvaise exécution de l'utilisation, d'utilisation dans des conditions différentes de celles préconisées ou d'usage sortant du périmètre définie dans les documents contractuels.

1.4 Spécification : Décrit un élément technique, graphique ou fonctionnel des développements ou d'un service. Une spécification est un élément contractualisé servant de base ou de point de repère qui, une fois porté dans un document et celui-ci validé, fera office de règle ne pouvant être remise en question. L'ensemble des spécifications décrivent donc les critères de validation des recettes des prestations fournies.

1.5 Développement ou Système : Le système (ou les développements) désigne un programme matérialisé par un site internet (ou une application internet) décrit par différents fichiers de codes sources, fichiers multimédias, animations et paramétrages techniques que la société Fairview Consulting peut mettre en œuvre afin de fournir des services ou prestations commandées par le client et qui sont susceptibles d'être soumis à une protection au titre de la propriété intellectuelle.

1.6 Recette : La recette désigne la procédure de vérification de la conformité des services livrés ou fournis au client, conformément aux spécifications ou documents visés contractuellement.

1.7 Lot ou Phase : Il s'agit d'une partie d'une étude, d'un développement ou d'un service commandé par le client et qui sera soumis à une procédure de recette pour son acceptation.

1.8 Livrable : C'est un élément que la société Fairview Consulting est en mesure de fournir au client dans le cadre d'une recette.

1.9 Retenue : Une retenue est une anomalie dont il a été fait part pendant une recette bien que celle-ci ait été acceptée. Toute retenue mentionnée sur un procès verbal de recette validé par le client devant être corrigée.

1.10 Services : Prestations réalisées par Fairview consulting. Ces prestations peuvent concerner des développements, du consulting, de la mise à disposition de ressources ou la réalisation d'actions marketing. Le périmètre des services se limitant aux actions précisées dans les documents contractualisés tels que les spécifications, les ordres d'insertion (OI) ou contrats de service (liste de documents non exhaustive ni limitative).

1.11 Calendrier : Désigne une section des documents contractualisés décrivant les modalités prévisionnelles de découpage temporel des services.

## 2. Objet de ce document :

L'objet des présentes est de déterminer les termes et conditions de réalisations des services vendus par Fairview Consulting. Ces CGV s'appliquent sans réserve dès la réception du bon de commande signé et jusqu'à la livraison de la prestation commandée.

## 3. Demande de modification des services :

3.1 Demande du client Si au cours de l'exécution de la prestation, le client demande une modification des services, il devra en faire part à Fairview Consulting via un rapport exprimant et détaillant ses besoins, qui sera transmis par courrier ou e-mail. Fairview Consulting effectuera sur la base de ce rapport, une analyse de la demande du client afin de pouvoir établir par écrit les conséquences de la mise en œuvre des nouveaux besoins requis, en terme de délais, de prix et de conséquences par rapport au service initial. Fairview Consulting n'entreprendra les modifications qu'après avoir reçu l'accord préalable et écrit du client. Cet accord sera matérialisé par un avenant au service, dûment signé par les deux parties.

3.2 Modification ou évolution du système à l'initiative Fairview Consulting: Fairview Consulting se réserve la possibilité de modifier à sa convenance les services cédés, fournis ou mis à la disposition du client, sous réserve cependant que ces modifications ou évolutions ne dégradent pas les performances des services et ne génèrent pas d'anomalie ou divergence de fonctionnement. Dans ce cas, le résultat final devra offrir des modalités d'utilisation, performances ou conditions techniques au moins égales à celles existantes avant les modifications.

3.3 Documents contractuels La relation contractuelle pourra être constituée de différents éléments, régissant les relations entre les parties. En cas de points divergents entre certains documents, les points en question devront être interprétés suivant le document de plus haute importance. L'ordre de priorité décroissant étant : Le ou les procès verbaux par priorité décroissante du plus récent au plus ancien. Les spécifications (spécifications techniques, spécifications fonctionnelles, cahier des charges). Il ne peut exister qu'un seul document de référence intitulé « spécification ... ». Le document le plus récent signé ou validé par les deux parties sera donc le document à considérer. Les maquettes graphiques (validées par les 2 parties suite à la signature d'un PV). Le contrat commercial et/ou contrat de service signé par le client (si le projet est soumis à la signature d'un contrat commercial et/ou de service).

Pour chaque service contractualisé, il ne peut exister qu'un seul contrat de référence. Le contrat le plus récent signé par les deux parties sera le contrat de référence.

Les présentes conditions générales. Le(s) bon(s) de commande ou le(s) devis signés par le client.

La proposition commerciale envoyée au client, recevable si celle-ci a été signée par les deux parties. En cas de multiples proposition, la dernière en date sur un projet ou service donné sera considérée comme étant la proposition de référence. Les termes des documents contractuels ne peuvent être modifiés que par voie d'avenant dûment signé des deux parties sauf exception indiquée ci-après. Il est précisé à toute fin utile qu'en aucun cas les documents tiers ou toute autre disposition que le client pourrait communiquer à Fairview Consulting antérieurement ou postérieurement à la conclusion du présent ne pourront avoir valeur contractuelle tant qu'elles ne seront pas dûment actées par les deux parties. Sont nulles toutes adjonctions, ratures, modifications ou suppressions portées sur le contrat qui ne seraient pas approuvées par acte séparé par Fairview Consulting. Il est convenu entre les parties que les dispositions de la proposition pourront être modifiées et/ou précisées en fonction de l'évolution des contraintes de réalisation des prestations et des réponses apportées par les parties. Ces modifications et/ou précisions devant être effectuées conformément aux dispositions figurant dans la proposition et doivent en tout état de cause intervenir par écrit sur validation des deux parties.

## 4. Obligations

4.1 Obligations du client Outre les informations prévues dans les documents contractualisés, le client s'engage à communiquer et à fournir à Fairview Consulting, dans les délais et conditions compatibles avec le calendrier défini dans la proposition, les documents et/ou informations nécessaires à la réalisation par Fairview Consulting des services dont il a la charge. Il est rappelé que les développements ou prestation de service nécessitent une collaboration active entre le client et Fairview Consulting, et que le succès d'un projet dépend de facteurs indépendants de Fairview Consulting tels que l'organisation du client, ses méthodes de travail et la qualification de son personnel. En conséquence, le client s'engage à affecter le personnel nécessaire au suivi des services réalisés par Fairview Consulting, notamment pour les opérations de recette. D'une manière générale, le client s'engage à coopérer de bonne foi et sans réserve avec Fairview Consulting afin de lui permettre de réaliser les services dans de bonnes conditions. Fairview Consulting et le client s'engagent à respecter les droits des tiers, la propriété intellectuelle, et de façon générale à ne pas mettre de contenus illicites, ni contraire à l'ordre public, aux bonnes mœurs ni à la décence. Le client s'engage à modérer en ce sens les éventuels avis de consommateurs, contenus multimédia et divers contenus rédactionnels.

4.2 Obligation de moyen de Fairview Consulting- Fairview Consulting s'engage à mettre en œuvre les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par le client dans le cadre des modalités fixées par les documents contractualisés. En outre, le client est conscient et accepte que Fairview Consulting n'assume pas une obligation de résultat mais une obligation de moyen dans l'exécution de ses prestations.

contact@agence-communication.re

0693 628229

## 5. Usage des données du client

Le client autorise expressément Fairview Consulting à faire usage des données qui lui sont transmises et ce dans les limites imposées par l'exécution de la prestation.

## 6. Modalités d'exécution des services

6.1 Compte-rendu de réunions et procès verbaux Chaque partie s'engage à s'exprimer pour désigner pour la durée de la prestation, un responsable ayant la qualité d'interlocuteur privilégié de l'autre partie. Les responsables de chaque partie, ainsi qu'éventuellement d'autres membres du personnel de chacune des parties, pourront se réunir périodiquement en comité opérationnel, sur accord des deux parties. Fairview Consulting se réserve le droit après chaque réunion de rédiger un compte rendu et/ou un procès verbal de réunion, et de l'envoyer par courrier ou par courriel au client au maximum 4 jours ouvrés après la date de réunion. Dans cette optique et à compter de leur remise, le client dispose d'un délai de 4 jours ouvrés pour formuler d'éventuelles remarques ou objections. Au-delà, le compte-rendu et/ou procès verbal sera réputé accepté.

6.2 Calendrier Certains services seront exécutés selon un calendrier prévisionnel figurant dans les documents contractualisés. Ce calendrier pourra être modifié après accord des deux parties et analyse des impacts budgétaires éventuels. Au cas où le client aurait connaissance d'un événement ou d'un fait quelconque susceptible de retarder l'exécution de tout ou partie des services confiés à Fairview Consulting, il devra en aviser Fairview Consulting et les deux parties devront se concerter sur les moyens qui pourraient permettre de limiter le retard.

6.3 Réunions, déplacements et interventions Les réunions, déplacements, points d'avancements ou par extension toutes demandes d'intervention physique ou téléphonique non prévus dans la proposition de Fairview Consulting et proposés, demandés ou imposés par le client pourront être facturés en sus au client. Il est ainsi précisé que toute interaction non prévue avec le client dans le cadre des services pouvant se matérialiser par une conversation physique ou téléphonique et qui dépassera 15 minutes, pourra être facturée en sus au client en suivant les tarifs de taux horaire pratiqués par Fairview Consulting au moment des faits.

## 7. Validation et livraison du système

7.1 Recette Dans le cas où les services sont décomposés en lots, chacun des lots fait l'objet d'une procédure de recette. Dans tous les cas (prestation avec ou sans lot), la livraison des services sera finalisée par une recette. La période de recette de la totalité des services, objet des présentes, est fixée à 15 jours calendaires à compter du début de la livraison des services au client par Fairview Consulting. A défaut de remarque formulée par le client à l'issue de la période des 15 jours, les services seront réputés recettés par le client. La formalisation de remarque par le client devant être effectuée par écrit à Fairview Consulting (signature d'un procès verbal de recette portant la mention « refusé » par exemple). En cas d'anomalie apparaissant pendant la période de recette, celles-ci seront consignées par le client sur un procès verbal de recette et la recette sera prononcée avec des réserves.

Fairview Consulting prendra dès lors des dispositions pour corriger, dans les meilleurs délais, les anomalies, objet des réserves, afin de permettre au client de lever les réserves. S'il s'agit de développements, en cas de mise en exploitation préalablement à l'expiration de la période susvisée, ils seront automatiquement réputés recettés à la date de démarrage de la mise en exploitation. Toute procédure de recette prononcée étant définitivement acquise.

7.2 Modalités de validation Chaque étape d'avancement, de présentation, de point sur le projet ou de phase de recette devra s'effectuer dans les locaux de Fairview Consulting ou par visio-conférence sauf accord contraire entre les deux parties. Chaque phase sera formalisée par la signature d'un procès verbal. Toute demande, émanant du client, de corrections ou d'ajustement des services n'étant pas visé ou permis par un point précis des documents contractualisés sera appelé une « remarque ». La prise en compte des remarques pouvant apparaître sur un procès verbal, la prise en compte ou non de celles-ci sans modification du périmètre financier des services revenant à Fairview Consulting uniquement.

En cas de litige sur la qualification en tant que remarque ou anomalie d'un élément recetté ou rapporté lors d'une phase de recette ou de validation, l'avis de Fairview Consulting sera considéré comme prépondérant et ne pourra pas être remis en cause par le client. La signature d'un procès verbal de recette sans divergence constatée avec les spécifications attendues sera considéré comme étant un élément livrable sans anomalies même si celui-ci comporte des remarques. La signature du procès verbal de recette concernant les livrables finaux déclenchera le début de la période de garantie des services.

7.3 Délais de validation Certaines fourniture de services pouvant être soumises à validation il est convenu que les délais considérés par défaut pour la validation des prestations de la société Fairview Consulting sont fixés à 4 jours ouvrés, sauf accord contraire visé par les deux parties. Tout délai supplémentaire de la part du client pour valider les services pourra entraîner une réévaluation du calendrier sans que la faute du retard ne puisse être attribuée à Fairview Consulting. En cas de dépassement des délais de validation supérieurs à 45 jours calendaires, sauf accord écrit entre les deux parties, les parties pourront demander la résiliation du contrat dans les conditions prévues à l'article résiliation.

## 8. Modalités financières

8.1 Prix des services En contrepartie de l'exécution des Services, le client s'engage à payer à Fairview Consulting le prix stipulé dans la proposition. Il est rappelé que le montant fixé et négocié dans la proposition est hors taxes et sera majoré des taxes et droits en vigueur à la date de facturation conformément à la législation.

8.2 Paiement des prestations L'absence de contestation d'une facture dans un délai de 8 jours présume de son acceptation. Toute contestation devant être adressée par lettre recommandée. En cas de litige survenant entre les parties, quelle que soit la source du litige et nonobstant son existence, les factures non contestées au moment de la survenance du litige doivent être payées. Il ne peut y avoir de compensation entre d'éventuels dommages et intérêts réclamés par le client et les factures non contestées. Les éventuels avis de consommateurs, contenus multimédia et divers contenus rédactionnels.

Le client a la possibilité de payer Fairview Consulting par chèque, virement ou prélèvement automatique. Dans le cas du prélèvement automatique, Fairview Consulting enverra au client avant tout prélèvement une facture à minima 7 jours avant la date effective dudit prélèvement. En l'absence de contestation dans les 7 jours, le prélèvement sera considéré comme prévu et accepté par le client. Quel que soit le moyen de paiement utilisé, en cas de rejet du paiement du client présenté par Fairview Consulting engendrant des frais additionnels à Fairview Consulting, la charge desdits frais sera intégralement facturée au client sans qu'aucune contestation ne soit possible de la part du client. Il en sera notamment ainsi dans le cas d'insolvabilité, de rejet de chèque ou de rejet de prélèvement automatique.

8.3 Modalités de règlement Les factures de Fairview Consulting sont payables aux dates stipulées dans les conditions de règlement signifiées sur les factures, bon de commande ou tout autre document, net et sans escompte. Les paiements sont dus à la réception des factures. En cas de retard de paiement, Fairview Consulting se réserve le droit d'arrêter les services, aux torts du client, sans qu'aucun dédommagement ou remboursement ne puisse être demandé à Fairview Consulting, nonobstant le droit pour Fairview Consulting de demander indemnisation du préjudice subi (les sommes déjà facturées au client restant dues). Les sommes déjà versées par le client à Fairview Consulting resteront acquises à Fairview Consulting et les sommes correspondant à tous les travaux réalisés au jour de la résiliation deviendront immédiatement exigibles. En cas de retard de paiement pour quelque cause que ce soit, les sommes dues par le client porteront intérêt de plein droit, passé la huitaine calendaire à partir de la date d'échéance et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable. Les intérêts de retard sont calculés journalièrement, à un taux égal à deux fois celui du taux de l'intérêt légal. Le non paiement partiel ou total de toutes sommes arrivées à échéance aura en outre pour effet, dès cette date, de permettre à Fairview Consulting de suspendre jusqu'à complet règlement des sommes dues, l'exécution des services, nonobstant le droit de demander indemnisation du préjudice subi.

## 9. Propriété, conformité et garanties

9.1 Garanties Fairview Consulting garantit la conformité aux spécifications des services réalisés au titre des documents contractualisés. Le client reconnaît avoir pris connaissance des potentialités, de la finalité et des caractéristiques des services et avoir pu apprécier leur adéquation à ses propres besoins. Aucune garantie n'est donnée sur l'aptitude des développements ou des services à remplir une fonctionnalité non prévue dans les spécifications. Fairview Consulting ne garantit pas la pérennité de l'intégralité des fonctionnalités, de l'ergonomie et des performances du système préexistant chez le client. L'état de l'art ne permettant pas de tester et de vérifier toutes les possibilités d'utilisation des développements ou des services, Fairview Consulting ne saurait garantir que ceux-ci sont exempts d'anomalies. Plus particulièrement, le client reconnaît que les applications mises à sa disposition relèvent d'un domaine complexe et rapidement évolutif de la technique informatique et qu'en l'état actuel des connaissances, ils ne peuvent matériellement faire l'objet de tests ni d'expériences couvrant toutes les possibilités d'utilisation à venir.

contact@agence-communication.re

0693 628229

S.A.R.L. **FAIRVIEW** 6 rue Adrien Lagourgue, 97424 Piton Saint-Leu

Siret : Tva :

Toutefois, Fairview Consulting s'engage à tout mettre en œuvre pour corriger, dans les meilleurs délais, les anomalies reproductibles qui lui seraient signalées par le client dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la date de recette des services, pour autant que : l'anomalie ait été signalée par le client à Fairview Consulting par écrit dès sa survenance et correctement décrite, le client ait respecté les consignes d'exploitation. La garantie s'étend aux corrections effectuées par Fairview Consulting au titre de la garantie elle-même sans que, dans ce cas, la durée globale de la garantie soit modifiée. La garantie serait annulée et Fairview Consulting dispose du droit de mettre un terme immédiatement à ses engagements dans l'éventualité où le client réaliserait l'une des actions suivantes :

- une mauvaise utilisation des développements ou des services par rapport aux documents contractuels,
- une modification des développements apportée par le client depuis la date de réception,
- une modification de l'environnement technique des services. Toutes les interventions de Fairview Consulting, dans le cadre de la garantie, non motivées par un incident imputable aux services, dans leur version livrée par Fairview Consulting, pourront être facturées par Fairview Consulting au client conformément au tarif en vigueur chez Fairview Consulting au jour de l'intervention, sans que cette facturation puisse être inférieure à une demi-journée. Les frais de déplacement sont facturés en sus. Fairview Consulting ne saurait garantir les anomalies affectant tout programme d'ordinateur utilisé conjointement aux services. Le client reconnaît que les caractéristiques de ses propres données, les procédures utilisées par le client pour les convertir, les formater et les charger ainsi que l'utilisation par le client des services en combinaison avec des produits tiers peuvent conduire à une impossibilité d'utiliser les services selon les termes de la garantie ci-dessus. En conséquence, Fairview Consulting ne sera pas responsable des dysfonctionnements résultant (liste non limitative ni exhaustive) : des caractéristiques des données du client ou des procédures utilisées pour les convertir, les formater ou les charger, et/ou de l'utilisation des services en combinaison avec des matériels et/ou des programmes tiers, sauf si Fairview Consulting a recommandé par écrit leur utilisation en combinaison avec ces matériels et/ou programmes tiers.

**9.2 Propriété intellectuelle** La partie fournissant des éléments de travail (ci-après le fournisseur) à l'autre partie (ci-après le destinataire), devra garantir et indemniser cette dernière contre toute réclamation concernant la propriété intellectuelle relative aux éléments de travail fournis et utilisés pour l'exécution du contrat, sous réserve que : - le destinataire notifie par écrit au fournisseur cette réclamation dans les 30 jours de sa réception,

- le destinataire accorde au fournisseur l'assistance et les informations nécessaires à l'exécution des dispositions ci-dessus, les frais raisonnables encourus par le destinataire dans ce but étant à la charge du fournisseur,- le fournisseur ait le contrôle exclusif des moyens de défense et la totale liberté de signer une éventuelle transaction. Dans la mesure où une infraction aux droits d'un tiers est invoquée ou constatée, le fournisseur aura le droit, à ses frais de : modifier les éléments de travail, ou de fournir des éléments de substitution, obtenir, pour le destinataire, le droit de continuer à utiliser les éléments de travail, dans l'hypothèse où

aucun des éléments ci-dessus ne seraient adaptés sur un plan commercial, obtenir la restitution des éléments de travail, objets de la réclamation, et de tous les droits qui y sont attachés et rembourser les redevances payées, le cas échéant, au titre des éléments de travail par le destinataire. La présente clause énonce les seuls recours dont disposent les parties au titre de la propriété intellectuelle.

La responsabilité du fournisseur ne pourra être engagée dans le cas d'une réclamation relative à la propriété intellectuelle résultant de :

- l'utilisation par le destinataire d'une version dépassée ou modifiée de tout ou partie des éléments de travail, si la réclamation pouvait être évitée par l'utilisation de la version courante et non modifiée des éléments de travail,
- l'utilisation d'informations, de schémas, spécifications, instructions, logiciels, données ou des éléments de travail non délivrés par le fournisseur. Les garanties mentionnées dans le présent article sont exclusives de tout autre.

## 10. Responsabilité

**10.1 Généralités** Fairview Consulting ne sera tenu que de son dol ou sa faute lourde. Les parties ne seront en aucun cas responsables des dommages indirects. Par dommages indirects, les parties conviennent d'entendre notamment les pertes de bénéfice, chiffre d'affaires, données ou usage de celles-ci, encourues par l'autre partie ou un tiers. La responsabilité de Fairview Consulting au titre des services ne saurait en aucun cas excéder le montant des sommes payées par le client au titre des services litigieux. Les présentes stipulations répartissent le risque entre Fairview Consulting et le client. Les prix convenus reflètent cette répartition du risque et la limitation de responsabilité qui en résulte. Le client est conscient et accepte le fait que Fairview Consulting soit entièrement dépendant des prestations effectuées par les tiers (hébergement, maintenance des hébergeurs, évolution du contexte internet, évolution de la législation, évolution concernant les moyens de paiement en ligne, évolution des interfaces ou formats de données, éventuels bugs, etc.). En conséquence, le client décharge Fairview Consulting de toutes responsabilités quant à une exécution incorrecte des prestations des tiers concernées. En toute hypothèse, la responsabilité de Fairview Consulting sera limitée au montant payé par le client en exécution des documents contractualisés pour ledit service.

**10.2 Contenus** Fairview Consulting pourra être amené à créer, intégrer ou modifier des contenus pour le client sans validation préalable sur simple demande de sa part (par exemple pour le positionnement de contenus « types ou génériques », des corrections grammaticales ou orthographiques, etc.). La responsabilité de Fairview Consulting ne pourra dans ce cas précis en aucun cas être engagée en cas de litige sur ces contenus non validés.

La responsabilité d'une ou des parties est dérogée en cas de survenance d'un événement de force majeure. Sont notamment considérés comme constitutifs de force majeure :

- la défaillance des moyens de communication, de télécommunications et de transport,

- les grèves,
- les conflits de travail,
- les troubles sociaux,
- les incendies,
- les inondations,
- les guerres civiles ou étrangères,
- les attentats,
- les sabotages ou menaces.

Il appartient à la partie qui invoque un événement de force majeure de le notifier à l'autre partie par télécopie confirmée par lettre recommandée avec avis de réception dans les plus brefs délais. La survenance d'un tel événement a pour effet de suspendre l'exécution du contrat. Le calendrier convenu sera repoussé d'une durée égale à la durée de la suspension due à cette cause de force majeure.

Toutefois, au-delà de 90 jours consécutifs, si le cas de force majeure ne permet pas de poursuivre l'exécution du contrat, chaque partie pourra notifier à l'autre partie la résiliation de plein droit du contrat par lettre recommandée avec avis de réception sans qu'aucun dommage et intérêt ne soit dû. Les sommes dues à Fairview Consulting pour les travaux déjà réalisés, resteront néanmoins acquises définitivement à Fairview Consulting.

## 12. Droits cédés

Fairview Consulting cède au client un droit personnel, non exclusif et non cessible d'utilisation des services pour ses opérations. Ce droit comprend :

- Un droit de reproduction, permanente ou provisoire, des services ou développements,
- Un droit de traduction, d'adaptation, d'arrangement ou de modification de quelque manière que ce soit des services ou développements (notamment correction, suivi, maintenance, etc.) pour les utiliser seuls ou en conjonction avec d'autres programmes.

A ce titre, le client se verra remettre les codes sources des développement et/ou accès aux différents comptes utilisés dans le cadre de l'exécution des services, dans le but exclusif d'effectuer lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers des prestations de maintenance, de modification ou d'adaptation des développements ou services.

Dans l'hypothèse où un tiers prend connaissance desdits comptes et/ou codes sources, le client fera en sorte qu'il s'engage à préserver leur confidentialité et le client garantit Fairview Consulting du respect de cet engagement.

La cession intervient après paiement à Fairview Consulting du prix des services ayant donné lieu auxdits développements et/ou services et pour toute la durée de protection légale par le droit d'auteur.

## 13. Généralités

### 13.1 confidentialité

Chacune des parties pourra communiquer à l'autre partie des informations de type confidentiel. Sont notamment considérées confidentielles, les informations suivantes :

- les termes des documents contractualisés,  
- les résultats de recherche, procédés techniques, algorithmes, méthodologies et toute autre technique mis en place par Fairview Consulting dans le cadre des services. Ne seront pas considérés comme informations confidentielles, les informations :  
- étant ou tombant dans le domaine public en l'absence de toute faute imputable à la partie réceptrice,  
- étant en possession de la partie réceptrice préalablement à leur divulgation sans avoir été obtenues directement ou indirectement de l'autre partie,  
- ayant été communiquées à la partie réceptrice par un tiers sans obligation de confidentialité,  
- étant formalisées ou développées indépendamment par la partie réceptrice,  
- dont la divulgation est le résultat d'une disposition requise aux termes d'une disposition législative, réglementaire ou d'une décision de justice. Sauf indication contraire, les parties s'engagent à maintenir ces informations confidentielles durant la réalisation des services et pendant 2 ans après l'expiration des documents contractualisés.

**13.2 Licence de programmes** Les Services peuvent être relatifs à des programmes et/ou services Fairview Consulting concédés en licence aux termes d'une convention distincte des présentes. Seul le contrat de licence d'utilisation des programmes et/ou services régit les conditions d'utilisation desdits programmes et/ou services.

**13.3 Relations entre les parties** Le client assurera la maîtrise d'œuvre des services, sauf disposition contraire dans la proposition. Fairview Consulting et le client sont des entreprises juridiquement et économiquement indépendantes et l'exécution du contrat ne crée entre elles aucune solidarité, mandat, société de fait ou relation équivalente. Chacune des parties veille seule au respect de ses obligations légales, notamment au titre du droit du travail, y compris le paiement des salaires et de ses employés, cotisations de sécurité sociale et autres charges supportées par l'employeur.

**13.4 Cession, sous-traitance** Aucune commande ne pourra faire l'objet d'une cession totale ou partielle, à titre onéreux ou gracieux. Par exception aux dispositions du précédent alinéa, Fairview Consulting pourra céder le bénéfice de la commande à toute personne morale ou physique qui reprendra l'intégralité des obligations visées aux présentes vis-à-vis du client. Fairview Consulting pourra à tout moment sous-traiter tout ou partie de ses obligations.

**13.5 Promotion** Chacune des parties accorde à l'autre partie le droit de faire référence à son co-contractant pour la promotion de ses activités. Toute autre utilisation devra faire l'objet, au préalable de l'autorisation écrite de l'autre partie.

#### 13.6 Nullité partielle

La déclaration de nullité ou d'inapplicabilité d'une quelconque stipulation du contrat n'entraîne pas de plein droit la nullité ou l'inapplicabilité des autres stipulations.

**13.7 Renonciation** Le fait que l'une ou l'autre des parties ne revendique pas l'application d'une clause quelconque du contrat ou acquiesce à son inexécution, que ce soit d'une manière permanente ou temporaire, ne pourra être interprété par une renonciation de cette partie au bénéfice de ladite clause.

**13.8 Assurances** Fairview Consulting certifie qu'il est titulaire d'une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle. Le client fait la même déclaration pour ce qui le concerne.

**13.9 Tarifs** Les tarifs pratiqués par Fairview Consulting sont fixés annuellement et fixés pour une période d'un an du 1er juin de l'année en cours (inclus) au 31 mai de l'année suivante (inclus). Fairview Consulting s'engage à ne pas modifier ses conditions tarifaires pendant cette période que ce soit pour les forfaits de prestations, le taux horaire et le taux journalier. Les tarifs fixés dans ce document feront office de base de calcul pour tous les éléments devisés ou facturés par Fairview Consulting, sauf accord contraire avec le client.

**13.10 Communication** Le client autorise Fairview Consulting, hors clause de confidentialité spécifique, à utiliser son nom, raison sociale, son logo et le nom de son site afin de promouvoir les actions commerciales de Fairview Consulting.

**13.11 Loi applicable** La loi applicable au contrat est, sans préjudice des articles ci-dessus, la loi Française.

**13.12 Respect des lois** Le client s'engage à utiliser les services de Fairview Consulting en respect des lois applicables en France et à l'étranger, ainsi qu'aux usages en vigueur sur Internet. Ainsi il s'engage à ne pas stocker ou diffuser toute donnée, quelle qu'elle soit, liée à la négation de crime contre l'humanité, l'incitation à la haine raciale, à la pornographie infantile, la xénophobie et des informations à caractère polémique. en cas de non-respect de l'une des clauses, Fairview Consulting se réserve le droit, sans aucune indemnité, et sans préavis, de saisir les autorités compétentes et de mettre fin aux relations contractuelles sans préjudice de toutes autres actions de droit commun qui pourraient être engagées par Fairview Consulting.

**13.13 Tribunaux compétents** Les tribunaux compétents pour connaître de tous litiges entre les parties relativement à la validité, l'interprétation et l'exécution du contrat sont ceux de Bordeaux, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie même pour les procédures conservatoires, en référé ou par requête.

**13.14 Notre société** Fairview Consulting, société de droit français, représentée par Marie Adeline JEAN-BAPTISTE, au capital de 100 Euros, domiciliée au 6 rue adrien Lagourgue 97424 piton Saint-Leu.